

Vélostation et vélopartage municipal

Sainte-Julie innove en
misant sur la cyclomobilité



SAINTE-JULIE

Forum VÉLOSYPATHIQUE
Octobre 2019

Plan de la présentation

- I Mise en contexte
- II La vélostation
- III Le programme
Mobilité partagée

Mise en contexte

Sainte-Julie en bref

- 30 000 habitants
- Rive-Sud de Montréal
- Mobilité au cœur des préoccupations
- Vélosympathique depuis 2016
- Le vélo est ancré dans les stratégies de mobilité
- Défi: prévoir les besoins futurs

La vélostation

2017: nouvelle vélostation aménagée au terminus de Sainte-Julie

- Première vélostation couverte extérieure construite sur la Couronne Sud
- Financée par la Ville de Sainte-Julie dans le cadre d'un partenariat avec le RTM



capacité

76
vélos



outils à
disposition

94

places
extérieures
de plus

La vélostation

Issue d'une volonté de la Ville d'augmenter le nombre d'usagers se rendant au terminus en vélo pour :

- assurer la pérennité du stationnement (prévenir le manque de places)
- faciliter la circulation aux abords du terminus
- réduire le recours aux véhicules et les émissions de GES
- favoriser les saines habitudes de vie par la pratique d'une activité physique régulière

La vélostation

ÉTAPE 1

- Remplir le formulaire en ligne

ÉTAPE 2

- Un employé d'exo communique avec les demandeurs afin de leur transmettre les renseignements requis pour faire encoder leur carte OPUS à la bibliothèque municipale de Sainte-Julie.
 - Pour des raisons de sécurité, seuls les détenteurs d'une carte OPUS encodée à la bibliothèque peuvent accéder à la vélostation.

La vélostation

Des efforts de promotion constants:

- Distribution d'accroche-guidons
- Rappels sur les réseaux sociaux
- Mention dans les publications municipales



Mobilité partagée

Acquisition par la Ville de divers véhicules en 2019 :

- Décision de louer ces véhicules municipaux aux citoyens en-dehors des heures régulières de bureau, moyennant certains frais
- Une première au Québec (en collaboration avec les organismes Solon et IVÉO)
- Projet pilote en vigueur jusqu'au 31 octobre 2019



**2 trottinettes
électriques**



**2 vélos à assistance
électrique**



1 voiture électrique



**1 camionnette
à essence**

Mobilité partagée

Objectifs

- Mettre des véhicules municipaux à la disposition des citoyens en dehors des heures de bureau
- Induire des changements durables en terme de mobilité
- Réduire les émissions de GES
- Répondre à des besoins du milieu (sondage effectué au préalable)
- Développer un partenariat avec une boutique de vélo locale



Mobilité partagée

ÉTAPE 1

- Création du dossier d'utilisateur sur la plateforme de réservation en ligne LocoMotion (Solon).

ÉTAPE 2

- Vérification en temps réel du calendrier de disponibilité des véhicules de la flotte.

ÉTAPE 3

- Réservation en ligne : une plage horaire de réservation correspond à un bloc minimal de 90 minutes. La tarification est établie afin de décourager un usage à long terme.



Mobilité partagée

ÉTAPE 4

- Prise de possession du véhicule (véhicules basés à l'hôtel de ville et déverrouillés grâce à un système de casiers avec cadenas Bluetooth)

ÉTAPE 5

- Utilisation du véhicule dans le respect des conditions d'utilisation, du Code de la sécurité routière et de toutes les lois applicables

Mobilité partagée

Résultats depuis juillet

- Vingtaine de réservations

**L'essayer, c'est l'adopter!
Particulièrement vrai pour
les vélos à assistance
électrique.**

Merci

Question ?

Pour nous rejoindre :

ville.sainte-julie.qc.ca



Ville de Sainte-Julie



@Ville_SteJulie